



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 30 mai 2024

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

DROITS

REVUE FRANÇAISE DE THÉORIE, DE PHILOSOPHIE
ET DE CULTURE JURIDIQUES

77

**monnaie, commerce,
souveraineté et droit / 1**

de launay : dollar et impérialisme
sacroix-riz : la porte (grande) ouverte
marucci : euro et dette publique
le barbier : euro et dollarisation
sorel : souveraineté monétaire ?
feldman : hayek et la monnaie
beauillon : sanctions et souveraineté
nouvel : du territoire de la russie

fenouillet : familles recomposées
bureau : petit dictionnaire

morel : la corse ou les principes à l'épreuve
st-hilaire : students v. harvard

 puf

Monnaie, commerce, souveraineté et droit / 1

DROITS 2023/1 (N° 77)

PAGES : **280**

ÉDITEUR : **Presses Universitaires de France**



SUIVRE CETTE REVUE

Page 3 à 37

Des États-unis, du dollar, de la théorie de la monnaie et de l'impérialisme contemporain. Un point de vue marxiste

Jean-Claude Delaunay

CONSULTER

 TÉLÉCHARGER

Page 39 à 86

Du programme de la « Porte ouverte » à la mondialisation du dollar (années 1890-juillet 1944)

Annie Lacroix-Riz

CONSULTER

 TÉLÉCHARGER

Page 87 à 109

Dette publique et politique monétaire dans la zone euro

Francesco Martucci

CONSULTER

 TÉLÉCHARGER

Page 111 à 144

L'euro, entre dédollarisation et dollarisation

Alexis Le Barbier

CONSULTER

 TÉLÉCHARGER

Page 145 à 164

La souveraineté en matière monétaire – un leurre ?

Jean-Marc Sorel

CONSULTER

 TÉLÉCHARGER

Page 165 à 182

Friedrich A. Hayek et la libération de la monnaie

Jean-Philippe Feldman

CONSULTER

↓ TÉLÉCHARGER

Page 183 à 196

Sanctions internationales, coercition économique et souveraineté

Charlotte Beaucillon

CONSULTER

↓ TÉLÉCHARGER

Page 197 à 213

Qu'est-ce que le territoire de la Fédération de Russie ?

Yves Nouvel

CONSULTER

↓ TÉLÉCHARGER

VARIÉTÉS

Page 215 à 244

Filiation et parentalité dans les familles recomposées – Une réception éprouvante pour le système de parenté

Dominique Fenouillet

CONSULTER

↓ TÉLÉCHARGER

Page 245 à 262

Petit dictionnaire sans rigueur des facultés de droit

Dominique Bureau

CONSULTER

↓ TÉLÉCHARGER

BILLETS

Page 263 à 269

De la capitulation au tombeau. Les principes de la République à l'épreuve du statut d'autonomie de la Corse

Benjamin Morel

CONSULTER

 TÉLÉCHARGER

Page 271 à 279

L'arrêt *Students for fair admissions v. Harvard*. Quand la Cour suprême récuse le *Woke Racism*

Maxime St-Hilaire

CONSULTER

 TÉLÉCHARGER

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
23 mai 2024
n° 19 / 8040^e
pages 913 à 960

Article 1346-5 du Code civil :

Le débiteur peut invoquer la subrogation dès qu'il en a connaissance mais elle ne peut lui être opposée que si elle lui a été notifiée ou s'il en a pris acte. La subrogation est opposable aux tiers dès le paiement.

CHRONIQUE / Subrogation

La notification au débiteur de la subrogation
(et autres opérations translatives)

> *Nicolas Thomassin*

926



Version numérique Inclusive*



ÉDITORIAL

913 Le temps contre les petits, *Michel Vivant*

ACTUALITÉS

916 Franchise (société franchiseur): portée du changement de majorité

918 Contrat (résolution): restitutions en cas de torts partagés

921 Discrimination (handicap): office du juge en cas de licenciement

921 Avocat (contrat de collaboration): rupture en période d'essai

POINTS DE VUE

922 La liberté religieuse dans le champ des données personnelles, *Julien Couard*

924 Le principe dispositif au bâcher?, À propos d'une récente proposition de neutralisation des demandes exagérées, *Maxime Barba*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

932 **Nouvelle bibliothèque de thèses:** Les smart contracts, Étude de droit des contrats à l'aune de la blockchain, *Claire Leveneur*

934 La décision de l'algorithme, Étude de droit privé sur les relations entre l'humain et la machine, *Liane Huttner*



- 937 **Panorama** : Droit international privé, *Sandrine Clavel et Fabienne Jault-Seske*
 952 **Notes** : Quelle autonomie pour la réparation de l'aggravation du dommage ?,
note sous Civ. 2^e, 21 mars 2024, Patrick Bouathong
 956 **Présomption de causalité et faute de la victime en matière de contamination au VIH,**
note sous Civ. 2^e, 14 mars 2024, Caroline Kahn

ENTRETIEN

- 960 Grégoire Leray – Vers une loi pour démoder la fast fashion

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
 10 place des Vosges - CS 90358
 92072 Paris La défense Cedex
 Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
 DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
 DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNAVENT, NICOLAS DISSAUX,
 BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MÉRLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUMIER

RÉDACTION

- DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

- RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVAL (01 40 64 53 79)

- CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

- ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZE-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
 ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@dalloz.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1064,90 € TTC

Etranger : 1109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mai 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

913

Le temps contre les petits

ACTUALITÉS

916

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautonnement (information): caution personne morale dirigeante,
 Com. 10 mai 2024

Concurrence-Distribution

Autorité de la concurrence (recours): rejet de la saisine, Com. 15 mai 2024

Franchise (société franchiseur): portée du changement de majorité,
 Com. 15 mai 2024

Entreprise en difficulté

Directive « insolvabilité »: domaine de la remise des dettes,
 CJUE 8 mai 2024

Société et marché financier

Société anonyme (directoire): engagement de cautionnement,
 Com. 10 mai 2024

Commissaire aux comptes (désignation): société par actions simplifiée,
 Com. 10 mai 2024

Autorité des marchés financiers (recours): composition administrative,
 Com. 10 mai 2024

918

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Contrat (résolution): restitutions en cas de torts partagés,
 Com. 15 mai 2024

918

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Responsabilité pénale (altération du discernement): diminution de peine,
 Crim. 15 mai 2024

Corruption privée (loi du 4 juillet 2005): application dans le temps,
 Crim. 7 mai 2024

Procédure pénale

Action publique (extinction): pourvoi formé par un prévenu décodé,
 Crim. 7 mai 2024

Saisie pénale (immeuble): organisation frauduleuse d'insolvabilité,
 Crim. 7 mai 2024

Droit d'accès à un avocat: renonciation par une personne analphabète,
 CJUE 14 mai 2024

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550
Filiaire du groupe Lefebvre-Sarut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

921

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Discrimination (handicap): office du juge en cas de licenciement,
Soc. 15 mai 2024

Licenciement économique (reclassement): charge de la preuve et office
du juge, Soc. 15 mai 2024

921

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire

Avocat (contrat de collaboration): rupture en période d'essai,
Civ. 1^{re}, 15 mai 2024

Recueil Dalloz - 23 mai 2024 - n° 19

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

23 mai 2024 - n° 19 / 8040^e



POINTS DE VUE

922

La liberté religieuse dans le champ des données
personnelles
par Julien Couard

924

Le principe dispositif au bûcher?
À propos d'une récente proposition de neutralisation
des demandes exagérées
par Maxime Barba



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

926

La notification au débiteur de la subrogation
(et autres opérations translatives)
par Nicolas Thomassin

NOTES

952

Quelle autonomie pour la réparation de l'aggravation
du dommage?, note sous Civ. 2^e, 21 mars 2024
par Patrick Bouathong

956

Présomption de causalité et faute de la victime en matière
de contamination au VIH, note sous Civ. 2^e, 14 mars 2024
par Caroline Kahn

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE THÈSES

932

Les smart contracts. Étude de droit des contrats
à l'aune de la blockchain
par Claire Leveur

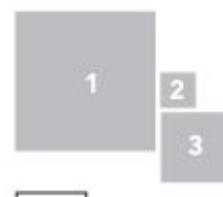
934

La décision de l'algorithme. Étude de droit privé
sur les relations entre l'humain et la machine
par Liane Huttner

PANORAMA

937

Droit international privé
mars 2023 - février 2024



ENTRETIEN

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et IOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr)**

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
30 mai 2024
n° 20 / 8041^e
pages 961 à 1008



CHRONIQUE / Propriété

Propositions iconoclastes pour la reconnaissance
d'un droit de se promener

> *Loïc Peyen*

976



Version numérique Inclusive*



ÉDITORIAL

961 Magique procédure civile, *Maxime Barba*

ACTUALITÉS

- 964 Transport aérien (annulation) : manque de personnel de l'exploitant
- 965 Régulation de l'espace numérique (loi) : validation pour l'essentiel et publication
- 969 Clause de non-concurrence (nullité) : sort de la contrepartie financière

POINTS DE VUE

- 971 L'urgente unification de l'organe de contrôle des géolocalisations, *Hélène Christodoulou*
- 973 Du porno trop faux pour être vrai !, La question de la répression des *deepfakes* pornographiques, *Jean-Claude Planque, Blandine Cloez et Léa Lelièvre*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 980 **Chronique** : La figure du magistrat du parquet dans les séries et les films : anatomie d'un personnage malmené, *Alexia Cussac*
- 984 **Nouvelle Bibliothèque de Thèses** : L'ordre public contractuel en droit administratif, *Ferdi Youta*
- 987 Les répétitions de norme, Essai de conceptualisation à partir du contentieux administratif français, *Jean-Baptiste Guyonnet*

322420



- 990 **Panorama** : Droit de l'environnement, Grégoire Leray et Vanessa Monteillet
 1000 **Notes** : De l'approche extensive de la prise de décisions exclusivement automatisée, note sous CJUE 7 déc. 2023, Thibault Douville
 1005 Nouvelle répartition des rôles entre le juge et le notaire dans la procédure de partage judiciaire dit complexe, note sous Civ. 1^{re}, 27 mars 2024, Fanny Hartman

ENTRETIEN

1008 Jean-Luc Vallens – 1924 – 2024 : le droit local a 100 ans

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
 10 place des Vosges - CS 90358
 92072 Paris La défense Cedex
 Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
 DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
 DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DIESAUX,
 BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MÉRLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

- DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

- RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

- CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

- ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZE-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
 ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@dalloz.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1064,90 € TTC

Etranger : 1109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82006

DUPLIPOINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mai 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Maxime Barba

961

Magique procédure civile

ACTUALITÉS

964

DROIT DES AFFAIRES

Contrat d'affaires
 Transport aérien (annulation) :
 manque de personnel de l'exploitant,
 CJUE 16 mai 2024

Société et marché financier
 Société européenne (holding) :
 négociation de l'implication des travailleurs,
 CJUE 16 mai 2024

964

DROIT IMMOBILIER

Bail
 Vente de la chose louée :
 portée de l'opposabilité à l'acquéreur,
 Civ. 3^e, 16 mai 2024

965

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication
 Régulation de l'espace numérique (loi) :
 validation pour l'essentiel et publication,
 Cons. const. 17 mai 2024
 Délit de presse (procédure) :
 constitutionnalité sous réserve du régime,
 Cons. const. 17 mai 2024
 Délit de presse (droits de la défense) :
 inconstitutionnalité du régime,
 Cons. const. 17 mai 2024

967

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail
 Accord collectif (exécution) :
 conditions d'action des syndicats,
 Soc. 15 mai 2024

Durée du travail (repos dominical) :
 commerce de détail casher,
 Soc. 15 mai 2024

Contrat à durée déterminée (écrit) :
 portée du défaut de signature,
 Soc. 22 mai 2024

Licenciement économique (reclassement) :
 offres hors territoire national,
 Soc. 15 mai 2024

Droit de retrait (exercice injustifié) :
 validité de la retenue sur salaire,
 Soc. 22 mai 2024

Clause de non-concurrence (nullité) :
 sort de la contrepartie financière,
 Soc. 22 mai 2024

Médecine du travail :
 désignation d'un médecin-inspecteur du travail,
 Soc. 22 mai 2024

970

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile
 Compétence européenne (personne physique) :
 notion de domicile,
 CJUE 16 mai 2024

Siege social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La defense Cedex
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550
Filiale du groupe Lefebvre-Sarut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite

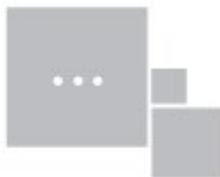


Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

Recueil Dalloz - 30 mai 2024 - n° 20

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

30 mai 2024 - n° 20 / 8041^e



POINTS DE VUE

971 L'urgente unification de l'organe de contrôle
des géolocalisations
par Hélène Christodoulou

973 Du porno trop faux pour être vrai !
La question de la répression des deepfakes pornographiques
par Jean-Claude Planque, Blandine Cloez et Léa Lelièvre



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

976 Propositions iconoclastes pour la reconnaissance
d'un droit de se promener
par Loïc Peyen

980 La figure du magistrat du parquet dans les séries
et les films : anatomie d'un personnage malmené
par Alexia Cussac

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE THÈSES

984 L'ordre public contractuel en droit administratif
par Ferdi Youta

987 Les réitérations de norme. Essai de conceptualisation
à partir du contentieux administratif français
par Jean-Baptiste Guyonnet

PANORAMA

999 Droit de l'environnement

NOTES

1000 De l'approche extensive de la prise de décision
exclusivement automatisée (à propos du refus
d'un prêt fondé sur une note de solvabilité communiquée
par un tiers) note sous CJUE 7 déc. 2023
par Thibault Douville

1005 Nouvelle répartition des rôles entre le juge et le notaire
dans la procédure de partage judiciaire dit complexe,
note sous Civ. 1^{re}, 27 mars 2024
par Fanny Hartman



ENTRETIEN

1008 Jean-Luc Vallens - 1924 - 2024 : le droit local a 100 ans

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et IOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr)**



QUESTION D'ACTUALITÉ FILTRAGE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Une proposition de règlement vise à renforcer les dispositifs de filtrage, inégalement mis en œuvre jusqu'à présent.

22



www.effl.fr



À LA UNE

Contrats - Cession de contrat : l'accord du cocontractant cédé n'est pas requis à peine de nullité de la cession

10

Finances de l'entreprise - Régime exclusif de responsabilité du prestataire de services de paiement pour virement non autorisé

13

Entreprise en difficulté - Le plan n'est pas résolu lorsque l'entreprise vend un bien déclaré inaliénable par le tribunal

8

Lefebvre Dalloz

 EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

Sociétés

- 4 - Loi applicable à une société
- 5 - Entrée en vigueur des nouveaux seuils de nomination des commissaires aux comptes
- 6 - Cession du fonds de commerce d'une société : modification statutaire
- 7 - Qualité de dirigeant de fait d'un directeur technique
- 7 - Adoption des décisions collectives de SAS

Entreprise en difficulté

- 8 - Vente d'un bien déclaré inaliénable par le tribunal
- 8 - Relevé de forclusion pour déclarer une créance
- 9 - Vente de gré à gré d'un actif

Contrats

- 10 - Cession de contrat
- 10 - Responsabilité du transporteur routier international
- 11 - Contrat comportant une signature scannée
- 12 - Sort de l'indemnité d'immobilisation prévue par une promesse de vente
- 12 - Qualification d'agent commercial

Finances de l'entreprise

- 13 - Responsabilité de la banque pour virements non autorisés
- 14 - Virement bancaire frauduleux
- 15 - Qualification de garantie autonome
- 15 - Mise en demeure préalable à la déchéance du terme d'un prêt

Biens de l'entreprise

- 16 - Preuve de l'existence d'un bail commercial verbal
- 17 - Contrefaçon : usage d'une marque sur une affiche

Concurrence

- 18 - Pénalité de retard due en cas de non-respect d'un délai de paiement
- 18 - Pénalités logistiques

Consommation

- 19 - Interdiction de distribuer des échantillons

Compliance

- 20 - Reporting de durabilité : adoption des normes ESRS sectorielles
- 20 - Classification des risques de blanchiment

Veilles

- 26 - Veille législative
- 27 - Veille fiscale et sociale



QUESTION D'ACTUALITÉ



22

**FILTRAGE DES INVESTISSEMENTS
DIRECTS ÉTRANGERS :
ÉTAT DES LIEUX
ET PROPOSITION D'AMÉLIORATION**

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

La qualité d'agent commercial reconnue même si l'agent exerce une autre activité à son compte

Cass. com. 20-3-2024 n° 22-21.230 F-B : Décisions 330

L'agent commercial peut avoir une activité commerciale distincte le conduisant à détenir une clientèle propre, s'il exerce son activité d'agent commercial de manière indépendante.

Un dirigeant social dont le poste est supprimé n'est pas révoqué

Cass. com. 4-4-2024 n° 22-19.991 F-B : Décisions 341

Une décision de changer le mode de gouvernance d'une société qui a pour effet de mettre fin aux fonctions du dirigeant ne constitue une révocation de ce dernier que si elle avait pour but de l'évincer de son mandat social.

Limites à la responsabilité du dispensateur de crédit en cas de procédure collective de l'emprunteur

Cass. com. 6-3-2024 n° 22-23.647 F-B : Décisions 350

La banque qui a consenti un prêt en exécution d'un accord de conciliation et qui est poursuivie en responsabilité pour avoir tardé à octroyer le prêt et n'avoir pas accordé le différé d'amortissement prévu ne peut pas se prévaloir de l'article L 650-1 du Code de commerce.

Responsabilité d'un prestataire de services de paiement en cas d'opération non autorisée

Cass. com. 27-3-2024 n° 22-21.200 FS-B : Décisions 360

La responsabilité d'un prestataire de services de paiement en raison d'une opération de paiement non autorisée ou mal exécutée ne peut être recherchée que sur le fondement des articles L 133-18 à L 133-24 du Code monétaire et financier, à l'exclusion de tout régime alternatif de responsabilité résultant du droit national.

La clause de dessaisissement d'une convention d'honoraires d'avocat n'est pas abusive

Cass. 2^e civ. 15-2-2024 n° 22-15.680 F-B : Décisions 365

N'est pas abusive la clause d'une convention conclue entre un avocat et son client qui prévoit, si le client souhaite se séparer de l'avocat, le versement d'un honoraire calculé sur la base du taux horaire usuel de l'avocat au lieu de l'honoraire forfaitaire initialement prévu.

Un hébergeur n'est pas tenu d'une obligation générale de surveillance des informations qu'il stocke

Cass. com. 27-3-2024 n° 22-21.586 F-B : Décisions 370

Un hébergeur ne peut pas être condamné à mettre en place un dispositif illimité dans le temps permettant de bloquer l'accès à des contenus illicites et portant sur les éventuels contenus à venir.

Revue Lamy de la concurrence

Regards croisés : la Communication révisée sur la définition du marché pertinent

Michaël COUSIN, Etienne PFISTER, et Laure SCHULZ

– Action de groupe : la première action en matière de concurrence verra-t-elle le jour ? (non.)

Antoine RIQUIER et Alexandre PREDAL

– L'action du ministre de l'Économie soumise aux principes du droit international privé national

Héloïse MEUR

– Cartel des camions : nouvelles perspectives d'indemnisation pour les collectivités territoriales
et les pouvoirs publics français !

Sarah SUBRÉMON et Luca NICCO

Conseil scientifique

Frédéric de BURE :

Avocat, Cleary Gottlieb Steen
& Hamilton LLP

Sébastien BRAMERET :

Maître de conférences à l'Université Grenoble
Alpes, Membre du GRDPE

Benjamin CHEYNEL :

Référéndaire à la Cour de justice
de l'Union européenne

Lorraine DONNEDIEU de VABRES-TRANIÉ :

Avocat, Jeantet Associés

Jean-Christophe GRALL :

Avocat, Grall & Associés

Pascale IDOUX :

Professeur de droit public à l'Université
de Montpellier I, CREAM/IUF

Bruno LASSERRE :

Ancien Président de l'Autorité de la concurrence

Gildas de MUIZON :

Deloitte Economic Consulting

Gwenaël MUGUET-POULLENNEC :

Référéndaire au Tribunal de l'Union européenne

Cyril NOURISSAT :

Professeur agrégé des Facultés de Droit

Éric PAROCHE :

Avocat, Hogan Lovells

Alexandre RIÉRA :

Maître de conférences en droit privé à l'Université
de Perpignan Via Domitia, Avocat, AARPI RGR
Avocats

Jacqueline RIFFAULT-SILK :

Conseiller à la Cour de cassation

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social
7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentant légal : Guillaume Deroubaix

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directeur de la publication : Guillaume Deroubaix

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédacteur en chef : Jérémie Berlemont

Ont participé à ce numéro : Mariam El Bardan,
Céline Garnier

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 91,61 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2115-8894

N°ISSN (version imprimée) : 1770-9377

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 1226 T 85786

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Dupliprint, 2 rue Descartes,
95330 Domont

Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : imprimé sur papier FSC

Eutrophisation : Ptot 0.08 kg/tonne

Pour contacter le service client :

N°Cristal 09 69 39 58 58

APPEL NON SURTAXE

courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.liaisons-sociales.fr

www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale
ou partielle par quelque procédé que ce soit, du
contenu issu de la présente publication, effectuée
sans autorisation de l'éditeur, est illicite et
constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la manière
suivante : RLC 2024/138, n° 4649 (année/n° de la
revue, n° du commentaire)

Sommaire

FOCUS P. 4

- Indemnisation des pratiques anticoncurrentielles :
l'ancien dirigeant personne morale reste responsable
malgré la transmission de patrimoine

Lucie DUPARCQ

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 6

- Contrôle des concentrations P. 6
- Pratiques anticoncurrentielles P. 7
- Distribution P. 9
- Transparence et pratiques commerciales déloyales P. 10
- Régulation P. 12
- Commande publique P. 14

ÉCLAIRAGE P. 20

- Action de groupe : la première action en matière
de concurrence verra-t-elle le jour ? (non.)

Antoine RIQUEUR et Alexandre PREDAL

ÉTUDE P. 26

- L'action du ministre de l'Économie soumise aux principes
du droit international privé national

Héloïse MEUR

REGARDS CROISÉS P. 31

- Quelle place pour la définition du marché dans
le raisonnement concurrentiel ? À propos de la
Communication révisée sur la définition du marché
pertinent P. 31

Michaël COUSIN

- Vertus et limites de la Communication révisée
de la Commission européenne sur la définition
des marchés pertinents : un éclairage économique P. 36

Etienne PFISTER et Laure SCHULZ

JURISPRUDENCE COMMENTÉE P. 42

- Cartel des camions : nouvelles perspectives
d'indemnisation pour les collectivités territoriales
et les pouvoirs publics français !

Sarah SUBRÉMON et Luca NICCO

DROIT & PATRIMOINE

LE MENSUEL
DE TOUS
LES PRATICIENS
DU DROIT

N°346 • Mai 2024

Prix au n° : 43,58 € HT - 44,50 € TTC. Abonnement annuel : 475,02 € HT - 485 € TTC.

DOSSIER

LOBBYING, CORRUPTION ET MÉCÉNAT : ENTRE ÉTHIQUE ET CRITIQUE

The illustration features several hands in shades of purple, orange, and blue, reaching towards a central coin with a dollar sign. The background is a teal color with a white cloud-like shape in the bottom right corner.

ACTUALITÉ

Entretien avec la
Présidente du CSN

CHRONIQUE

Les démembrements
de droit
(janv. 2023 - janv.2024)

DROIT & PATRIMOINE

MAI 2024 • N° 346

ACTUALITÉ

ÉCLAIRAGE

Prendre du recul face à l'IA et la pratique du droit..... 6

La première édition du Forum des Éclaireurs du droit, organisée par l'éditeur juridique Lamy Liaisons, avait lieu lundi 22 avril. Une après-midi de conférences sur l'IA et la pratique du droit, visant à prendre du recul sur la métamorphose en cours, avec une approche différente de ce qui s'organise traditionnellement sur la place. Un moment stimulant intellectuellement.

ENTRETIEN

« 2023 restera l'année de finalisation de notre code de déontologie »..... 8

À l'occasion de la publication des rapports annuels du CSN et de la profession, la présidente du CSN, Sophie Sabot-Barcet revient sur les temps forts de sa première année à la tête de l'instance dirigeante de la profession et les priorités pour l'année en cours.

PROFESSIONS

Tracfin : les notaires, premiers déclarants parmi les professions non-financières..... 11

Tracfin a présenté le 11 avril 2024 le bilan 2023 de l'activité déclarative des professions assujetties à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT). L'organisme a reçu 190 653 signalements en 2023, soit une multiplication par 7 en dix ans.

DOSSIER

LOBBYING, CORRUPTION ET MÉCÉNAT : entre éthique et critique

• **Lobbying et corruption : entre éthique et incrimination**..... 20

Par Moundir Akasbi, avocat au barreau de Paris, maître de conférences associé à l'USPN, directeur du MBA droit des affaires – ESLSCA A

• **Ressorts et importance du mécénat – à la naissance des JO de l'ère moderne**..... 25

Par Alexandre Kyriazi Cordahi, avocat honoraire – Paris, enseignant à l'ESLSCA Paris, ancien chef de missions financées par l'UE

SOMMAIRE

ACTUALITÉ · PRATIQUE · ANALYSE · DOSSIER · JURISPRUDENCE

ANALYSE

DROIT DE LA FAMILLE

L'union stable de droit brésilien : une institution hybride au prisme de l'ordre juridique français..... 12

par Aude Lelouvier, avocate

PROCÉDURE

Péremption d'instance : vers la fin de la rigidité procédurale. Retour sur les arrêts de la Cour de cassation du 7 mars 2024..... 16

par Ronny Ktorza et Fabrice Vibert, professeurs à Kedge

CHRONIQUE

DÉMEMBREMENT DE DROIT

Chronique d'actualité sur les démembrements de droit janvier 2023-janvier 2024..... 36

par Frédérique Julienne, maître de conférences, HDR, université de Bordeaux

• **Qatargate, Russiagate, Chinagate : les failles dans la lutte contre la corruption au sein des institutions européennes** 29

Par Julien Briot-Hadar, expert en compliance et fondateur du cabinet BH Compliance Consulting

• **La détermination de l'amende d'intérêt public dans le cadre d'une CJIP, un exercice complexe**..... 32

Par Jordi Mvitu Muaka, doctorant en droit, membre de l'équipe de recherche Louis Josserand

© HURCA/ADOBE STOCK

Actualité des procédures collectives, n° 10 du 17 mai 2024

Sommaire du numéro

Repère

SALARIÉS

Résiliation du contrat de location-gérance et retour des salariés à la charge du propriétaire : la rigueur d'un principe

N° 115 - Par Bernard SAINTOURENS

[Consulter le PDF](#)

Alertes

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | EXTENSION DE PROCÉDURE

Pas d'extension de la procédure sans fictivité de la société ni confusion des patrimoines

N° 116

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CRÉANCIER NANTI

Nantissement du compte bancaire : la banque ne peut pas retenir les fonds à l'ouverture de la procédure collective

N° 117

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CRÉANCE POSTÉRIEURE IRRÉGULIÈRE

Sort de la créance irrégulière post-liquidation judiciaire : précisions sur l'action du créancier et le délai de prescription

N° 118 - Par Bertille GHANDOUR

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | GROUPE DE SOCIÉTÉS

Paiement des charges de la procédure par la société mère au liquidateur judiciaire qui a reçu des offres de reprise retirées : qui peut le plus, peut le moins

N° 119

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | REVENDICATIONS

De l'efficacité des clauses de réserve de propriété insérées dans les contrats de fourniture de logiciels

N° 120 - Par Christophe ALLEAUME

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

La résiliation du contrat de location-gérance par le liquidateur judiciaire entraîne le retour du fonds dans le patrimoine de son propriétaire lequel doit assumer toutes les obligations du contrat de travail

N° 121

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN DE CESSION

Droit de l'environnement vs droit des procédures collectives : au cessionnaire de restituer les quotas d'émission de gaz à effet de serre

N° 122

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | INTERDICTION DE GÉRER

La signature du compte bancaire de la société ne prouve pas la direction de fait et les fautes reprochées sans démonstration de difficultés contemporaines pour l'entreprise ne justifient pas la sanction

N° 123

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | FAILLITE PERSONNELLE

15 ans de faillite personnelle et responsabilité pour insuffisance d'actif : « la nécessité d'écarter durablement » le dirigeant de la vie des affaires

N° 124

[Consulter le PDF](#)

SURENDETTEMENT ET RÉTABLISSEMENT PERSONNEL | MESURES CONSERVATOIRES

Protection du débiteur surendetté face à la mesure conservatoire du créancier

N° 125 - Par Bertille GHANDOUR

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 21 du 27 mai 2024

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

Multa, non multum

N° 648 - Par Dominique BUREAU

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | TRAVAIL

Elise Fabing, vendeuse de silence

N° 649 - Par Florence CREUX-THOMAS

[Consulter le PDF](#)

L'APERÇU RAPIDE | AVOCATS

Réécriture de l'article 14 du RIN : nouveau mode d'emploi de la collaboration

N° 650 - Par Stéphane BORTOLUZZI

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêt P de la Cour de cassation du 6 au 12 mai 2024

N° 651

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | RESPONSABILITÉ CIVILE

Éviction du contrôle de proportionnalité en cas de demande de démolition sur le fondement de la responsabilité extracontractuelle

N° 652 - Par Philippe BRUN

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | RESPONSABILITÉ CIVILE

L'exigence de proportionnalité en responsabilité délictuelle

N° 653 - Par Jean-Sébastien BORGHETTI

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ESPACE NUMÉRIQUE

Sécurisation et régulation de l'espace numérique : la loi est publiée

N° 654

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 16 au 22 mai 2024

N° 655

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

[Arrêts P de la Cour de cassation du 6 au 12 mai 2024](#)

N° 656

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

[L'obligation d'éclairer sur les conséquences de l'absence d'assurance](#)

N° 657 - Par Marc MIGNOT

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ASSURANCE MALADIE

[Calcul des IJSS en cas de période de référence incomplète : entrée en vigueur le 1er juin](#)

N° 658

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DISCRIMINATION

[L'inaptitude peut constituer une discrimination en raison du handicap](#)

N° 659

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 6 au 12 mai 2024](#)

N° 660

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

[Régularité de la notification par voie postale](#)

N° 661 - Par Lucienne ERSTEIN

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | UNION EUROPÉENNE

[Fiscalité des entreprises dans l'UE : l'avis du CESUE sur les nouvelles règles](#)

N° 662

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 16 au 22 mai 2024](#)

N° 663

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 6 au 12 mai 2024](#)

N° 664

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | LIBERTÉ DE CIRCULATION

[Inconventionnalité d'une assignation à résidence](#)

N° 665 - Par Laure MILANO

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

[Violence entre élèves](#)

N° 666 - Par Frédéric SUDRE

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

[Exigences formelles nationales et droit à remboursement de la TVA d'amont](#)

N° 667 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | TRANSPORTS AÉRIENS

Responsabilité de l'aéroport et responsabilité de la compagnie aérienne

N° 668 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le Conseil de l'Europe adopte le premier traité international sur l'IA

N° 669

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Égalité femmes-hommes : quand « une grande cause nationale donne naissance à une norme internationale »

N° 670

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | BAUX COMMERCIAUX

Droit de séjour du bailleur commercial dans une résidence de tourisme

N° 671 - Par Martine GARNIER

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | COMPÉTENCE ADMINISTRATIVE OU JUDICIAIRE

Compétence du juge judiciaire pour connaître de l'action en responsabilité d'un usager contre le service de fourniture d'eau potable suite à la défectuosité d'une canalisation

N° 672

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine

LA CHRONIQUE | PROCÉDURE CIVILE

Droit judiciaire privé

N° 673 - Par Lucie MAYER , Liza VEYRE et Lilian LARRIBÈRE

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | UNION EUROPÉENNE

Code européen des affaires : une chance pour l'Europe

N° 674 - Par Julien FOUCHET

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

Médecine de la violence pour le praticien

N° 675

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

Droit des brevets

N° 676

[Consulter le PDF](#)

La Semaine du praticien

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JUSTICE

L'indépendance des services d'inspection : variation autour d'un postulat

N° 677 - Par Jean-Michel ETCHEVERRY

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

Rupture du contrat de collaboration libérale de l'avocate en arrêt maladie pendant sa période d'essai

N° 678

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | CRIMES ET DÉLITS

L'absence d'information du droit au silence dans les cas de diffamation ou d'injure publiques est inconstitutionnelle

N° 679

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 21 du 23 mai 2024

Sommaire du numéro

Échos de la pratique

PREUVE

3 QUESTIONS - Admission des « preuves déloyales » dans le procès civil : quelles conséquences pour les entreprises ?

N° 427 - Par Julie PASTERNAK

[Consulter le PDF](#)

BANQUE

Fraude aux paiements : l'ABE propose des mesures pour atténuer les risques et protéger les consommateurs

N° 428

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Fiches pratiques LCB-FT

N° 429

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Droit des sûretés

N° 430

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Comparaison d'empreintes carbone

N° 431

[Consulter le PDF](#)

Actualités

AFFAIRES | BANQUE

Accès des entreprises au crédit au 1er trimestre 2024

N° 432

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CAUTIONNEMENT

Opposabilité des exceptions par une caution à son créancier

N° 433

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COMMISSAIRE AUX COMPTES

Hausse des seuils d'audit légal : la démission du commissaire aux comptes et de son suppléant ne met pas fin au mandat en cours

N° 434

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Irrecevabilité de l'intervention de la personne visée par la plainte dans le cadre d'un recours formé contre la décision rendue par l'Autorité de la concurrence

N° 435

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Première application du droit des ententes aux concentrations sous-seuils par l'Autorité de la concurrence

N° 436

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Commerce entre États membres et concurrence : application du TFUE en cas d'accord affectant sensiblement le commerce entre États membres

N° 437

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONTRAT

Guide de la résolution d'un contrat aux torts partagés

N° 438

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CORRUPTION

Application de la loi pénale dans le temps : les paiements découlant du pacte de corruption renouvellent le délit de corruption privée dans son intégralité

N° 439

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CORRUPTION

Guide pratique à l'attention des CCI pour la mise en place d'un dispositif de prévention des atteintes à la probité

N° 440

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DISTRIBUTION

Franchise : indivisibilité avec le contrat de location-gérance et cession d'actions sans accord préalable des franchisés

N° 441

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Réponse de l'AFG à la consultation de l'ESMA sur son projet d'orientations lié à la sollicitation inversée (MiCA)

N° 442

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

En matière de composition administrative, la transmission directe par le collège de

L'AMF de la notification des griefs à la commission des sanctions : un choix insusceptible de recours

N° 443

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | NUMÉRIQUE

Élections européennes : les plateformes seront responsables en cas de désinformation en ligne

N° 444

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROCÉDURE CIVILE

Action en réparation des désordres : effet interruptif cantonné aux désordres dénoncés

N° 445

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Le titulaire d'une marque et son usage nécessaire par un tiers

N° 446

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Pouvoirs du président du directoire d'une société anonyme et absence d'autorisation du directoire

N° 447

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | TRANSPORT

Indemnisation des passagers aériens : la CJUE affine la notion de « circonstance extraordinaire »

N° 448

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Conditions d'application des règles protectrices aux salariés victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle

N° 449

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Continuité du contrat de travail lors d'un changement d'employeur au sein d'un même groupe : nécessité d'une convention tripartite

N° 450

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Reclassement à l'étranger : obligation de l'employeur maintenue malgré l'absence de réponse des salariés

N° 451

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Licenciement économique : obligation de l'employeur de proposer des offres de reclassement précises et personnalisées en présence d'un PSE homologué

N° 452

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DISCRIMINATION

L'inaptitude peut constituer une discrimination en raison du handicap

N° 453

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Un accord de substitution peut prévoir des dispositions rétroactives

N° 454

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Demande d'exécution d'un accord collectif par un syndicat : une action non conditionnée à la mise en cause de tous les signataires

N° 455

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | DOUANE

Aliénation par le service des douanes des objets confisqués ou abandonnés par transaction

N° 456

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Homologation des prix de vente au détail des tabacs manufacturés en France au 1er juin 2024

N° 457

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PRESTATIONS FAMILIALES

Prise en compte des revenus différés dans l'attribution des allocations de logement

N° 458

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Cessions de droits sociaux

N° 1143 - Par Bernard-Olivier BECKER , Matthieu BUCHBERGER et Marie CAFFIN-MOI

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ARBITRAGE

Irrégularités de l'article 1466 du Code de procédure civile : dits, non-dits et ordre public international

N° 1144 - Par Daniel MAINGUY

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SURENDETTEMENT

Application dans le temps de la loi API : un premier arrêt de cassation quant à la prise en compte des dettes professionnelles en matière de surendettement

N° 1145 - Par Jean-Noël STOFFEL

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Les titres transférables

N° 1146 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Le Tribunal fédéral Suisse à l'heure de la customisation et de l'up-cycling

N° 1147 - Par Jean-Michel BRUGUIÈRE

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

UES : négociier sa constitution et ses accords collectifs, après deux arrêts de la Cour de cassation des 6 et 13 mars 2024

N° 1148 - Par Cécile TERRENOIRE

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | CONTRÔLE FISCAL

Contrôle fiscal d'une société intégrée : modalités d'information de la société tête de groupe

N° 1149 - Par Anne-Gaël HAMONIC-GAUX

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 22 du 30 mai 2024

Sommaire du numéro

Échos de la pratique

ENTREPRISE

3 QUESTIONS - Quelle place pour la gouvernance dans la transition climat ?

N° 459 - Par Anna GUILLAUME

MARCHÉ FINANCIER

ESMA : critères harmonisés pour l'utilisation des termes ESG et de durabilité dans les noms de fonds

N° 460

BIBLIOGRAPHIE

Revue Contrats Concurrence Consommation

N° 461

BIBLIOGRAPHIE

La Semaine juridique édition Générale

N° 462

DONNÉES CHIFFRÉES

Contribution de la France au budget de l'Union européenne

N° 463

Actualités

AFFAIRES | EFFET DE COMMERCE

Double date sur un billet à ordre : titre nul et aval irrégulier

N° 464

AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Un aéronef de la DGDDI utilisé pour ses missions de service public est un bien appartenant au domaine public, exclu du gage commun des créanciers

N° 465

AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Annulation d'un prêt ou d'une vente dans le cadre d'une liquidation judiciaire : action réservée au liquidateur

N° 466

AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Le fait pour un débiteur de porter une créance à la connaissance du mandataire judiciaire ne vaut pas reconnaissance du bien-fondé de cette créance

N° 467

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Pour des marchés européens plus efficaces et plus attractifs

N° 468

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

MiFIR : l'ESMA consulte sur trois nouvelles normes techniques

N° 469

AFFAIRES | MARCHÉ PUBLIC

Prescription de l'action en restitution d'une partie au contrat

N° 470

AFFAIRES | MARCHÉ PUBLIC

La responsabilité improbable du mandataire du maître de l'ouvrage

N° 471

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Fusion-absorption d'une SARL : responsabilité pénale de la société absorbante pour des faits commis par la société absorbée avant l'opération

N° 472

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Clause de non-concurrence illicite : office du juge

N° 473

SOCIAL | DURÉE DU TRAVAIL

Précisions inédites sur la durée minimale applicable aux contrats à temps partiel

N° 474

SOCIAL | RÉMUNÉRATION

Les salariés transférés ont droit aux engagements unilatéraux de l'entreprise d'origine

N° 475

SOCIAL | RÉMUNÉRATION

Fusion d'entreprises : l'employeur absorbant doit faire bénéficier les salariés transférés des avantages collectifs de l'entreprise d'accueil

N° 476

SOCIAL | RÉMUNÉRATION

Négociation sur le partage des bénéfices exceptionnels : les entreprises concernées

face à la date butoir du 30 juin

N° 477

SOCIAL | RÉMUNÉRATION

Assiette des indemnités de rupture : les actions gratuites n'ont pas valeur de salaire

N° 478

SOCIAL | RÉMUNÉRATION

Exercice infondé du droit de retrait et retenues sur salaire

N° 479

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Parts d'une société exonérées d'ISF : la condition d'activité

N° 480

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Plafonnement de l'ISF : revenus de parts de sociétés civiles

N° 481

FISCAL | FRAUDE FISCALE

Dénonciation au ministère public de la fraude fiscale et pouvoir de transaction de l'Administration

N° 482

Études et commentaires



AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Les apports de la loi de ratification de la réforme des fusions, scissions et apports partiels d'actifs

N° 1160 - Par Clément BARRILLON

AFFAIRES | LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le dirigeant qui joue à « cache-cache » pour ne pas être localisé ne peut en tirer argument et s'expose à l'effet boomerang de sa stratégie

N° 1161 - Par Christophe DELATTRE

AFFAIRES | NUMÉRIQUE

Droit de la donnée

N° 1162 - Par Matthieu BOURGEOIS , Louis THIBIERGE , Laurent BADIANE , Lisa BATAILLE , Anne-Sophie BONHOMME , Jean-François DAVENÉ , Sophie DE KERMENGUY , Anne-Claire LAGARDE et Cédric VANDERZANDEN

AFFAIRES | DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

L'abus de confiance peut enfin s'appliquer aux immeubles !

N° 1163 - Par Renaud SALOMON

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

La limitation de la liberté d'expression des journalistes à l'aune de la protection des marchés financiers : d'une bonne foi à l'autre...

N° 1164 - Par Antoine BRÛLÉ

SOCIAL | RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Les périmètres de la négociation obligatoire conventionnellement définis s'imposent

N° 1165 - Par Cécile TERRENOIRE

FISCAL | ÉPARGNE SALARIALE

Participation aux résultats de l'entreprise et fraude fiscale : les salariés désarmés ?

N° 1166 - Par Gilles AUZERO

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

**Irrecevabilité d'un projet de résolution (*say on governance*)
affectant les pouvoirs du conseil d'administration** → PAGE 7

Alain COURET

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

**QPC sur l'absence de droit de retrait dans la SARL : réflexions
sur les droits de l'associé et sur les types sociétaires** → PAGE 16

Marie CAFFIN-MOI

FUSIONS ACQUISITIONS

Transmission d'une créance hypothécaire par voie de fusion → PAGE 30

Bruno DONDERO

CHRONIQUE

Protection sociale des dirigeants sociaux → PAGE 38

Sous la direction de Francis KESSLER

SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS203c3 • **La date du pacte d'associés et la place de la société** 4
Bruno DONDERO – Cass. com., 20 mars 2024, n° 23-11844, F-B

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS203c6 • **Irrecevabilité d'un projet de résolution (*say on governance*) affectant les pouvoirs du conseil d'administration** 7
Alain COURET – T. com. Nanterre, ord. réf., 23 mai 2024, n° 2024R00551
- BJS203c1 • **La suppression du mandat social n'est pas une révocation** 10
Rémi DALMAU – Cass. com., 4 avr. 2024, n° 22-19991, F-B
- BJS203b1 • **Le droit d'information de l'associé d'une SAS** 12
Bruno DONDERO – CA Paris, 1-2, 15 févr. 2024, n° 23/10279
- BJS203c2 • **Régime de la nullité d'une décision collective selon le droit des contrats** 15
Pierre-Louis PÉRIN – Cass. com., 4 avr. 2024, n° 22-20482, F-D

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS203c5 • **QPC sur l'absence de droit de retrait dans la SARL : réflexions sur les droits de l'associé et sur les types sociétaires** 16
Marie CAFFIN-MOI – Cass. com., 13 mars 2024, n° 23-20199, F-B
- BJS203b2 • **L'objet social de la SARL Fitness n'était pas épuisé !** 19
Arnaud REYGROBELLET – Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-19987, F-D
- BJS203c0 • **Qualité d'associé et contestation sérieuse** 22
Bastien BRIGNON – Cass. com., 4 avr. 2024, n° 22-17221, F-D

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS203b3 • **Collaborateur associé d'une société de commissaires aux comptes : séparation durablement conflictuelle** 25
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 4 avr. 2024, n° 22-15917, F-D
- BJS203b4 • **Expert-comptable chargé d'une mission sociale : devoir d'analyse et de conseil** 27
Jean-François BARBIÈRI – CA Versailles, 1-1, 2 avr. 2024, n° 21/07547

FUSIONS ACQUISITIONS

- BJS203b5 • **Transmission d'une créance hypothécaire par voie de fusion** 30
Bruno DONDERO – Cass. com., 13 mars 2024, n° 21-20417, F-B

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

BJS203a0 • **La clé de qualification d'une garantie autonome** 32
Jean-Jacques ANSAULT – Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-15438, F-B

BJS203b7 • **L'existence de pertes excessives impose aux associés de diligenter la procédure de reconstitution des capitaux propres** 34
Jean-Marc MOULIN – Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-15164, F-D

CHRONIQUE

BJS203b8 • **Protection sociale des dirigeants sociaux** 38
Sous la direction de Francis KESSLER

BULLETIN JOLY

ENTREPRISES

EN DIFFICULTÉ

ACTUALITÉ DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

À LA UNE

CRÉANCIERS ET PROPRIÉTAIRES

Admission de la créance d'intérêts majorés
à titre de pénalité de retard → PAGE 21

Karl LAFAURIE

DROIT SOCIAL ET FISCAL

Subrogation de l'AGS et droit au remboursement des avances
effectuées au titre du superprivilège → PAGE 52

Anaëlle DONNETTE

CHRONIQUE

Droit du travail et entreprise en difficulté → PAGE 59

Philippe DUPRAT et Bernard SAINTOURENS

SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJE201m4 • **Retour sur l'hypothèque légale du syndicat de copropriétaires à l'épreuve des procédures collectives** 4
Clément FAVRE-ROCHEX

CRÉANCIERS ET PROPRIÉTAIRES

- BJE201n5 • **La revendication de logiciels en procédure collective** 9
Étienne ANDRÉ – Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-22651, FS-B – Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-23657, FS-B – Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-18818, FS-B
- BJE201m7 • **Naissance du recours personnel du garant financier à la date de conclusion de la garantie** 14
Séverine CABRILLAC – Cass. com., 7 févr. 2024, n° 22-21052, F-B
- BJE201m3 • **Variations sur l'efficacité d'une fiducie-sûreté immobilière** 16
Jean-Jacques ANSAULT et Carole NERGUARARIAN – CA Bordeaux, 4^e ch. civ., 18 déc. 2023, n° 23/04451
- BJE201m0 • **Admission de la créance d'intérêts majorés à titre de pénalité de retard** 21
Karl LAFAURIE – Cass. com., 7 févr. 2024, n° 22-17885, FS-B
- BJE201m1 • **La stabilité des marchés financiers justifie qu'il soit porté atteinte au principe d'égalité de traitement des créanciers et à l'impératif de sauvetage des sociétés en difficulté** 24
Sébastien PRAICHEUX et Célestine BARTHOUT – Cass. com., 6 mars 2024, n° 23-40023, FS-P

DROIT PROCESSUEL

- BJE201n6 • **La question préjudicielle et l'office du juge civil** 27
Marie-Liesse GUINAMANT – Cass. com., 7 févr. 2024, n° 22-10403, F-B
- BJE201n0 • **Conflit de compétence : le juge de la procédure l'emporte sur le juge de l'exécution !** 33
Christine HUGON – Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-22465, F-B
- BJE201k3 • **L'absence de coopération du dirigeant avec le liquidateur pour sécuriser un site SEVESO constitue une faute de gestion sanctionnable** 36
Christophe DELATTRE – CA Douai, ch. 2, sect. 1, 19 oct. 2023, n° 23/00333

PÉRIODE SUSPECTE, RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

- BJE201n3 • **Sanctionner plusieurs dirigeants : attention à ne pas excéder le montant de l'insuffisance d'actif retenu** 44
Thierry FAVARIO – Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-21584, F-D

BJE201n2 • Action en sanction : variations sur le devoir du juge de justifier sa décision	46
Thierry FAVARIO – Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-20170, F-D	
BJE201t9 • La fraude du créancier de l'article L. 650-1 du Code de commerce	48
Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE – Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-18090, F-B	

DROIT SOCIAL ET FISCAL

BJE201m9 • Subrogation de l'AGS et droit au remboursement des avances effectuées au titre du superprivilège	52
Anaëlle DONNETTE – Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-19451, FS-BR	
BJE201m6 • Garantie AGS et prise d'acte	55
Anaëlle DONNETTE – CJUE, 22 févr. 2024, n° C-125/23	

CHRONIQUE

BJE201n7 • Droit du travail et entreprise en difficulté	59
Philippe DUPRAT et Bernard SAINTOURENS	

DOCTRINE

L'intelligence artificielle au XXI^e siècle : outil juridique fiable ou amplificateur d'injustices ?

Bruno Ancel

Loi du 19 février 2024 sur le droit des enfants au respect de leur image : l'illustration parfaite d'un texte incohérent, inutile et incomplet ?

Blandine Mallevaey

JURISPRUDENCE

Conditions de recevabilité d'un enregistrement clandestin
(Cass. soc., 17 janv. 2024, n° 22-17474)

Catherine Golhen

Clause de non-concurrence : la violation, même temporaire, de l'obligation de non-concurrence libère l'employeur du versement de la contrepartie financière
(Cass. soc., 22 janv. 2024, n° 22-20926)

Christine Artus et Anne Ragu

PRATIQUE

L'impact des JO de Paris 2024 sur le droit du travail

Béatrice Renard Marsili

DOCTRINE

- LPA203b9** **Chronique d'une constitutionnalisation attendue : l'adoption d'une nouvelle liberté constitutionnelle par le Congrès le 4 mars 2024** PAGE 5
- Florence Chaltiel**
Au terme d'un parcours politique empreint de consensus, la France devient le premier État à inscrire dans sa Constitution le droit des femmes à interrompre une grossesse. Après avoir été adopté dans les mêmes termes par les deux Assemblées, le Congrès a adopté définitivement la constitutionnalisation de la liberté d'avorter. Cette première est à la fois un aboutissement et un élan. Les femmes pionnières, fortes de leurs convictions, Simone Veil, Gisèle Halimi, dont les familles étaient présentes lors du Congrès, en sont l'origine cardinale. Ce nouvel élan incite à porter ces droits au-delà de nos frontières au nom d'un universalisme des droits fondamentaux.
- LPA203b8** **L'intelligence artificielle au XXI^e siècle : outil juridique fiable ou amplificateur d'injustices ?** PAGE 11
- Bruno Ancel**
L'impact de l'intelligence artificielle sur la pratique juridique fait l'objet de nombreux débats parmi les chercheurs à Harvard, Yale, Oxford, ainsi qu'en Europe. Pour certains, elle constitue une avancée majeure alors que pour d'autres elle apparaît comme une boîte de Pandore dont on peine à mesurer encore tous les maux pour les juges et les avocats.
- LPA203b7** **La soumission contestable des centres de formation des apprentis au Code de la commande publique** PAGE 18
- Philippe Juen**
Les récentes réformes législatives en matière de formation ont induit une multiplication des centres de formation des apprentis, lesquels captent une partie toujours plus importante du produit de la taxe d'apprentissage et gèrent en conséquence des budgets substantiels dont les règles d'usage ne peuvent laisser indifférent ni les autorités publiques ni les acteurs privés de la formation professionnelle. Or, en la matière, il existe une véritable incertitude sur la qualification de pouvoirs adjudicateurs de ces centres de formation des apprentis, les rapports d'observation successifs des chambres régionales des comptes dénonçant la non-observation des règles de la commande publique alors que l'étude des jurisprudences administrative et européenne sont de nature à contredire cette position.
- LPA203b6** **Enfin des explications quant à l'expérimentation de l'article 97 de la loi 3DS** PAGE 25
- Emmanuelle Bornet**
Le décret relatif aux modalités de mise en œuvre de l'expérimentation prévue à l'article 97 de la loi 3DS en matière de procédure de délivrance des autorisations d'exploitation commerciale est paru au JO du 25 octobre 2023. Ajoutant encore à la complexité de l'article qu'il explicite, ce texte en partie imparfait est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
- LPA203b4** **La compensation, une opération à décomposer** PAGE 29
- Jean-François Quievy**
Analysée en jurisprudence tantôt en une opération de double paiement, tantôt en opposition au mécanisme du paiement, la compensation gagne en clarté à se trouver décomposée selon ses multiples caractères. Mode d'extinction volontaire et unilatéral d'obligations croisées, elle s'illustre par l'immatérialité de son processus, ainsi que par ses effets libératoire et contributoire sous l'angle passif et satisfactoire sous l'angle actif.

- LPA203b3** **Loi du 19 février 2024 sur le droit des enfants au respect de leur image : l'illustration parfaite d'un texte incohérent, inutile et incomplet ?** PAGE 36
- Blandine Mallevaey**
La loi n° 2024-120 du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants modifie plusieurs articles du Code civil relatifs à l'autorité parentale afin que l'image des enfants soit mieux protégée dans un contexte de surexposition de nombre d'entre eux sur internet, notamment par leurs propres parents. Bien que fondée sur des intentions louables et des données chiffrées particulièrement inquiétantes, cette loi ne fait que réaffirmer ou préciser des principes déjà existants au sein du Code civil et génère de regrettables incohérences sur le fond et sur la forme. De surcroît, le législateur est resté sourd aux préconisations de la doctrine dont la mise en œuvre aurait pourtant réellement contribué à améliorer la protection de l'image des enfants sur internet.
- LPA203b1** **Vers une nouvelle protection des mineurs non accompagnés** PAGE 43
- Isabelle Corpart**
Quand des jeunes étrangers arrivent sur le territoire français, en étant à la fois mineurs et isolés parce qu'ils ne sont pas accompagnés par leurs parents, ils sont désignés en tant que mineurs non accompagnés, sauf si leur âge se révèle ne pas être le bon.
- LPA203b0** **L'émergence de la RSE dans la gouvernance** PAGE 47
- Philippe Fortuit**
L'article souligne l'émergence des enjeux liés à l'énergie dans la gouvernance des entreprises et leurs conséquences sur les relations entre les actionnaires et les dirigeants ainsi que sur les nouvelles menaces de litige.
- LPA203a9** **Calcul des effectifs dans un groupement d'employeurs : les apports de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024** PAGE 51
- Pierre Fadeuilhe**
La loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 a modifié les règles de calcul des effectifs « sécurité sociale » pour les groupements d'employeurs. Cette réforme entrera en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2026.
- LPA203a7** **Joe Biden peut-il gagner l'élection présidentielle grâce à une obscure circonscription du Nebraska ?** PAGE 56
- Anthony Lacoudre**
La Constitution américaine de 1787, qui est la plus ancienne encore en vigueur aujourd'hui dans le monde, ne prévoit pas une élection présidentielle au suffrage universel direct. Ce sont en effet les 538 grands électeurs désignés par les 50 États de l'Union qui élisent le président. En dépit des sondages actuellement défavorables au président sortant Joe Biden, ce dernier peut néanmoins espérer emporter une majorité de 270 voix des grands électeurs à l'issue de l'élection du 5 novembre 2024, mais à la condition d'arriver en tête dans la 2^e circonscription du Nebraska. En cas d'échec dans le Nebraska et d'égalité à 269 grands électeurs remportés respectivement par Joe Biden et par Donald Trump, le nouveau président des États-Unis sera alors élu par la chambre des représentants.
- LPA203a5** **L'éligibilité au FCTVA des aménagements de terrains : « c'est peut-être un détail pour vous, mais pour les collectivités territoriales ça veut dire beaucoup » !** PAGE 64
- Loïc Levoyer**
Après une période d'incertitude quant à l'éligibilité au FCTVA des aménagements de terrains, un éclaircissement positif est intervenu avec la loi de finances pour 2024. Liée à l'automatisation récente du FCTVA, l'éligibilité des aménagements de terrains est associée à celle des mises à disposition au profit de tiers au plus grand bénéfice des investissements des collectivités territoriales.

LPA203a4 **Quelle indemnisation pour les victimes de violences intrafamiliales après la loi n° 2023-1059 du 20 novembre 2023 ?**

PAGE 68

Victoire Lasbordes-de Virville

Si les victimes de violences intrafamiliales relèvent déjà du système spécial d'indemnisation par la solidarité nationale organisé par le Code de procédure pénale (CPP, art. 706-3 et s.), c'est aux mêmes conditions que les autres victimes de faits, volontaires ou non, présentant l'élément matériel d'une infraction pénale. La loi n° 2023-1059 du 20 novembre 2023 d'orientation et de programmation du ministère de la Justice 2023/2027 facilite désormais l'accès des victimes de violences intrafamiliales à l'indemnisation par le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) dans des conditions qui pourraient, encore, être améliorées. Plusieurs propositions sont, à cet égard, suggérées.

LPA203a3 **Clauses léonines : l'article 1844-1, alinéa 2, du Code civil questionné par les pratiques des fonds d'investissement**

PAGE 74

Laurent Grosclaude

La prohibition des clauses léonines peut-elle s'étendre aux clauses conférant la quasi-totalité des bénéfices à un associé ? La pratique des fonds d'investissement questionne l'application de l'article 1844-1 du Code civil et appelle une autre analyse basée sur un faisceau d'indices.

JURISPRUDENCE

LPA203b5 **L'intérêt à agir des collectivités territoriales tierces dans le contentieux des autorisations environnementales**

PAGE 79

Aude Allard

CE, 6^e-5^e ch. réunies, 1^{er} déc. 2023, n° 467009 – CE, 6^e-5^e ch. réunies, 1^{er} déc. 2023, n° 470723
Une analyse croisée des décisions récemment rendues par le Conseil d'État en matière de contentieux des autorisations environnementales témoigne des chances différenciées de succès dont disposent les collectivités territoriales, dès lors qu'elles interviennent en qualité de tiers intéressé.

LPA203b2 **Conditions de recevabilité d'un enregistrement clandestin**

PAGE 82

Catherine Golhen

Cass. soc., 17 janv. 2024, n° 22-17474

Dans un procès civil, un enregistrement clandestin peut être recevable s'il est indispensable à l'exercice du droit à la preuve et si l'atteinte au caractère équitable de la procédure est proportionnée au but poursuivi.

LPA203a8 **Clause de non-concurrence : la violation, même temporaire, de l'obligation de non-concurrence libère l'employeur du versement de la contrepartie financière**

PAGE 85

Christine Artus et Anne Ragu

Cass. soc., 22 janv. 2024, n° 22-20926

La Cour de cassation confirme sa jurisprudence et rappelle que le non-respect de l'obligation de non-concurrence par le salarié le prive définitivement de la contrepartie financière, même si la violation a cessé.

LPA203a6 **Interdiction de recevoir du public, intercalaire GEA et Covid-19 : un savant et victorieux mélange pour l'assuré**

PAGE **87**

Alexandre Nivert

Cass. 2^e civ., 25 janv. 2024, n° 22-14739

Par une décision remarquable rendue le 25 janvier 2024, la deuxième chambre civile de la Cour de cassation vient – enfin ! – dire que l'interdiction de recevoir du public, mise en place lors de la pandémie de Covid-19, constitue une fermeture « sur ordre des autorités ». En outre, elle estime qu'une clause d'exclusion, répandue en pratique, n'est pas formelle, en sorte qu'elle doit être réputée non écrite.

PRATIQUE

LPA203a2 **L'impact des JO de Paris 2024 sur le droit du travail**

PAGE **89**

Béatrice Renard Marsili

Les Jeux olympiques de Paris de l'été 2024 suscitent des questions importantes concernant le droit du travail. Ils obligent les entreprises à aménager l'organisation du travail et les conditions de travail afin de limiter l'impact négatif non seulement sur leur productivité mais aussi sur leurs salariés...

Pour soumettre un article à la rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
redaction@lextenso.fr

BULLETIN JOLY BOURSE

ACTUALITÉ DU DROIT FINANCIER

À LA UNE

PRESTATAIRES

Révision des directives *OPCVM* et *AIFM* → PAGE 20

Isabelle **RIASSETTO** et Michel **STORCK**

ABUS DE MARCHÉ

La manipulation de marché, son instigateur et ses collaborateurs → PAGE 15

François **BARRIÈRE**

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

La tranche « retail » devient optionnelle dans les introductions
en bourse → PAGE 38

Olivier **DE VILMORIN** et Arnaud **BERDOU**

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

Accord politique provisoire pour modifier le règlement *EMIR* :
publication d'un accord sur *EMIR 3* → PAGE 46

Denis **GUINAUDEAU**

SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJB201t5 • **Le point d'accès unique européen, un projet à fort potentiel pour l'Union des marchés de capitaux** 5
Morgane BOURHIS-LAINÉ
- BJB201u7 • **Lettre de l'ESMA aux institutions européennes sur la mise en œuvre du régime pilote** 7
Clément SAUDO
- BJB201u5 • **Rapport du HCJP sur MiCA et ses conséquences en droit français** 10
Patrick BARBAN
- BJB201t6 • **La BCE attentive au sujet des externalisations et de leur contrôle** 13
Emmanuel JOUFFIN

ABUS DE MARCHÉ

- BJB201u2 • **La manipulation de marché, son instigateur et ses collaborateurs** 15
François BARRIÈRE – AMF, déc., 24 janv. 2024, n° 2, SAN-2024-02, Sté Grantchester Equity Limited

PRESTATAIRES

- BJB201u3 • **Révision des directives OPCVM et AIFM** 20
Isabelle RIASSETTO et Michel STORCK – PE et Cons. UE, dir. n° 2024/927, 13 mars 2024, modifiant les directives 2011/61/UE et 2009/65/CE en ce qui concerne les modalités de délégation, la gestion du risque de liquidité, les déclarations à des fins de surveillance, la fourniture de services de dépositaire et de conservation ainsi que l'octroi de prêts par les fonds d'investissement alternatifs : JOUE L, 2024/927, 26 mars 2024
- BJB201u4 • **La commercialisation de services financiers à distance devient un droit spécial de la consommation** 31
Patrick BARBAN – PE et Cons. UE, dir. n° 2023/2673, 22 nov. 2023, modifiant la directive 2011/83/UE en ce qui concerne les contrats de services financiers conclus à distance et abrogeant la directive 2002/65/CE : JOUE L, 2023/2673, 28 nov. 2023
- BJB201t9 • **Assouplissement des conditions d'utilisation des fonds de remboursement des SCPI** 36
Michel STORCK – A., 12 mars 2024, portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, NOR : ECOT2402124A : JO, 28 mars 2024
- BJB201t8 • **Extranet ROSA de l'AMF : évolution des procédures d'agrément et de déclaration des placements collectifs** 37
Michel STORCK – A., 27 mars 2024, portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, NOR : ECOT2407248A : JO, 28 mars 2024 – AMF, actualités, Extranet ROSA : évolution des procédures d'agrément et de déclaration des placements collectifs, 28 mars 2024

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

- BJB201u1 • **La tranche « retail » devient optionnelle dans les introductions en bourse** 38
Olivier DE VILMORIN et Arnaud BERDOU – A., 27 mars 2024, portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, NOR : ECOT2408319A : JO, 31 mars 2024

BJB201u6 • Affaire <i>EEM</i> : réflexions sur la compétence du tribunal de commerce en matière boursière	40
Nicolas MENNESSON et Sophie ROBERT – T. com. Paris, 16 ^e ch., 20 oct. 2023, n° 2023019670, <i>EEM</i>	

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

BJB201u0 • Accord politique provisoire pour modifier le règlement <i>EMIR</i> : publication d'un accord sur <i>EMIR 3</i>	46
Denis GUINAUDEAU – Cons. UE, communiqué, 7 févr. 2024, mod. 14 févr. 2024, « Union des marchés des capitaux : accord du Conseil et du Parlement sur des améliorations apportées aux services de compensation dans l'UE »	

DOCTRINE

BJB201u8 • <i>Exchange-Traded Funds</i> : actualités et perspectives sur le marché européen des OPCVM	52
Daphnée PAPIASSE et Mark KEPENEGHIAN	

À la une

La loi sur la garantie du respect du droit à l'image des enfants : entre sensibilisation et innovation

note par Tossi FASSASSI sous L. n° 2024-120, 19 févr. 2024

Pour limiter les risques de cyberharcèlement et de détournement des images d'enfants diffusées en ligne par leurs parents, le législateur s'efforce d'adapter le droit positif afin de préserver l'intégrité de la vie privée des plus jeunes, au regard des usages médiatiques contemporains.



Technique

Après le Beauvau de la sécurité, un Beauvau des polices municipales

étude par Nathalie FINCK

Jurisprudence

La défense de la défense : précisions sur les droits de l'avocat (soupçonné) lors des audiences de contestation de saisies

note par Paul MALLET
sous Cass. crim., 5 mars 2024

Abus de confiance et biens immobiliers : le revirement a-t-il vraiment eu lieu ?

note par Laurent SAENKO
sous Cass. crim., 13 mars 2024

Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier

sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Michel PEISSE

Avocat honoraire au barreau de Paris

• Marine PARMENTIER

Avocate au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Guillaume BRICKER, Albert CASTON, Julie DAUGA, Fabien DELHAES, Guillaume HANNOTIN et Vivien ZALEWSKI-SICARD



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : [@LextensoAvocat](https://twitter.com/LextensoAvocat)

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL463p5 ■ Un 81^e congrès de la FNUJA qui signe l'apaisement
des jeunes avocats 3

GPL463o1 ■ Narcotrafic en France : les recommandations
de la commission d'enquête sénatoriale 5

GPL463k2 ■ Juristes d'entreprise en Belgique : « cette nouvelle profession
est complémentaire à la profession d'avocat »
entretien avec Herman VAN HECKE et Jean-Pierre BUYLE 7

GPL463i2 ■ Mentir
libres propos par Olivier BERNHEIM 9

Technique

GPL463k1 ■ Après le Beauvau de la sécurité, un Beauvau des polices municipales
étude par Nathalie FINCK 11

Doctrine

GPL461d9 ■ La loi sur la garantie du respect du droit à l'image
des enfants : entre sensibilisation et innovation
note par Tossi FASSASSI sous L. n° 2024-120, 19 févr. 2024 14

Jurisprudence

GPL463p9 ■ La défense de la défense : précisions sur les droits
de l'avocat (soupçonné) lors des audiences de contestation de saisies
note par Paul MALLET sous Cass. crim., 5 mars 2024 18

GPL463q8 ■ Abus de confiance et biens immobiliers : le revirement
a-t-il vraiment eu lieu ?
note par Laurent SAENKO sous Cass. crim., 13 mars 2024 21

GPL463h2 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 25

GPL463g4 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 29

GPL463d2 ■ Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier
sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES 32

GPL463g2 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la responsabilité civile
sous la direction de Julie TRAUILLÉ
avec la collaboration de Marie DUGUÉ, Stéphane GERRY-VERNIÈRES, Zoé JACQUEMIN
et Vincent MAZEAUD <https://lext.so/GPL463g2> 

Aux marches du Palais

Portrait

GPL463n7 ■ Florence Fredj-Catel, bâtonnière du barreau de Meaux 36

Gazette Spécialisée

DROIT IMMOBILIER

Sous la responsabilité scientifique de
Michel PEISSE et Marine PARMENTIER

37

À la une

« Au travers des JO, c'est aussi notre manière de juger et de défendre qui va être appréciée »

entretien avec Vanessa BOUSARDO

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris qui se tiendront à partir du 24 juillet 2024, le barreau de Paris a initié plusieurs événements et actions à destination des avocats et du grand public. Le point avec la vice-bâtonnière Vanessa Bousardo.



© kovop58_AdobeStock

Actualité

Pour un bout de ruban...
la question du port
des décorations sur la robe
d'avocat

libres propos par Matthias MARTIN

Technique

Congés payés et arrêt maladie :
la nouvelle donne

note par Steven RIOCHE
sous L. n° 2024-364, 22 avr. 2024, art. 37

Doctrine

Focus sur les premières
décisions relatives au nouveau
statut d'entrepreneur
individuel

étude par Jean-Noël STOFFEL
et Lucie WATRIN

Gazette Spécialisée DROIT BANCAIRE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Guillaume VALDELIÈVRE

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

• Antonin PITRAS

Maître de conférences à l'université du Maine, avocat au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Julie CLAVEL-THORAVAL, Laurent DENIS, Antoine GOUËZEL, Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Marc MIGNOT, Sophie MOREIL,
Juliette MOREL-MAROGER et Olivier SALATI



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL463t0 ■ Appel en faveur du rapatriement des enfants français détenus en Syrie 3
- GPL463x8 ■ Le barreau de Paris étoffe son dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations 5
- GPL463y1 ■ Justice des mineurs : le « point d'étape » de Gabriel Attal 6
- GPL463u5 ■ « Au travers des JO, c'est aussi notre manière de juger et de défendre qui va être appréciée »
entretien avec Vanessa BOUSARDO 7
- GPL463v8 ■ Pour un bout de ruban... la question du port des décorations sur la robe d'avocat
libres propos par Matthias MARTIN 9

Technique

- GPL463s2 ■ Congés payés et arrêt maladie : la nouvelle donne
note par Steven RIOCHE sous L. n° 2024-364, 22 avr. 2024, art. 37 12

Doctrine

- GPL462m6 ■ Focus sur les premières décisions relatives au nouveau statut d'entrepreneur individuel
étude par Jean-Noël STOFFEL et Lucie WATRIN 14

Jurisprudence

- GPL463u3 ■ Le défaut d'accord du cédé emporte l'inopposabilité de la cession de contrat au cédé
note par Tossi FASSASSI sous Cass. com., 24 avr. 2024 18
- GPL463i5 ■ L'indemnisation du passager aérien au moyen de bons de voyage en question
note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous CJUE, 21 mars 2024 21
- GPL463m5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 25
- GPL463g5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30
- GPL463g3 ■ Chronique de jurisprudence de question prioritaire de constitutionnalité
sous la direction scientifique de Dominique ROUSSEAU
avec la collaboration de Céline GUIBÉ, Nicolas MICHON, Thomas PEZ-LAVERGNE,
Coralie RICHAUD et Sylvie SALLES <https://ext.so/GPL463g3> 

Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

33

Sous la responsabilité scientifique de
Guillaume VALDELIÈVRE et Antonin PITRAS

[Une décennie devant le juge de l'Union : des premiers pas à l'autonomisation croissante du contentieux prudentiel, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 839-854](#)

DOCTRINE  D. SEGOIN  BANQUE ET CRÉDIT

Dix ans après le lancement de l'Union bancaire, la matière prudentielle génère aujourd'hui un important contentieux devant les juridictions de l'Union. Ce contentieux s'insère pour une large part dans les canons de la jurisprudence de la CJEU, notamment en ce qui concerne les règles de recevabilité ou encore le contrôle des garanties ... [Voir plus](#)

22/05/2024

[Le contrôle démocratique au sein de l'Union bancaire, heurs et malheurs d'une accountability délibérative, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 855-868](#)

DOCTRINE  G. HARDY  BANQUE ET CRÉDIT

Le déficit démocratique. Telle est bien l'une des principales – quand ce n'est la première – critiques faite à l'Union européenne. L'Union bancaire – nouvelle forme de gouvernance du secteur bancaire européen réunissant en son sein les autorités européennes et nationales de surveillance et de résolution bancaire – n'échappe pas ... [Voir plus](#)

22/05/2024

[Confronter la tempête à venir : la supervision des risques climatiques et environnementaux par la BCE, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 869-884](#)

DOCTRINE  N. DE ARRIBA-SELLIER  BANQUE ET CRÉDIT

Changement climatique - Supervision financière - Contrôle prudentiel - Réglementation bancaire - Banque centrale européenne - Mécanisme de supervision unique

22/05/2024

Résolution bancaire dans l'union bancaire – Mécanisme de résolution unique et le Conseil de résolution unique : émergence, développement et défis, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 885-895

DOCTRINE  K. WOJCIK  BANQUE ET CRÉDIT

résolution - instrument - banque - autorité - pouvoir - état - union - commission - phase - contribution - mécanisme - autorités de résolution - niveau - fonds - membre - procédure de résolution - crise - objectif - établissement-relais - oeuvre - résolution bancaire - stabilité financière - autorité de résolution - utilisation -...

22/05/2024

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, acteur du mécanisme de surveillance unique depuis dix ans, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 897-915

DOCTRINE  M. GOYENETCHE - B. PASSERA  BANQUE ET CRÉDIT

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

22/05/2024

L'injusticiabilité des actes collectifs des États membres n'ayant pas été formellement adoptés en tant qu'actes de l'Union, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 919-926

DOCTRINE  A. POPOV  DROIT EUROPÉEN

Les actes adoptés conjointement par les États membres, mais sans passer par une procédure législative ou une procédure de conclusion d'un accord de l'Union, pris en marge des réunions du Conseil, existent depuis longtemps, sans que leur justiciabilité ait jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble ... [Voir plus](#)

22/05/2024

The ambivalent notion of “court or tribunal” in the context of the Rule of law crisis, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 927-949

DOCTRINE  M. DE WALSCHE

tribunal - preliminary ruling - independence - notion - body - judicial protection - judge - judgement - preliminary ruling procedure - rule of law - jurisdiction - national courts - judicial independence - question - para - dialogue - case law - spec - meaning - criterion - interpretation - exception - ambivalent notion - solution - context of...

Mesurer l'effectivité du RGPD, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 951-961

DOCTRINE  L. HUTTNER  DROIT EUROPÉEN

Comprendre et mesurer l'effectivité du droit des données à caractère personnel est essentiel pour appréhender la construction du droit du numérique en Europe. L'effectivité peut d'abord être évaluée par rapport à l'efficacité des procédures et à la possibilité de sanction lorsque le droit n'est pas respecté ... [Voir plus](#)

22/05/2024

Discretionary powers – an (often overlooked) focalization point of the rule of law crisis, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 963-975

DOCTRINE  J. BORNEMANN

Discretion is a widely used element of illiberal reforms. In analytical debates about the rule of law crisis in Europe, however, it is often largely overlooked. By exploring the role of discretionary decision making in the context of autocratic reforms, this investigation seeks to elucidate this blind spot ...

22/05/2024

The European Constitutional Identity as mirror and reflection of national constitutional identities – concessions, limits and trust within the EU, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 977-987

DOCTRINE  R. CARDOSO

European Constitutional Identity - National Constitutional Identity - European Constitutionalism - Mutual Trust - Judicial Cooperation in Criminal Matters

22/05/2024

Les échanges préjudiciels portant sur la conservation et l'accès aux données de connexion : des revendications concurrentes conciliables ?, *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 989-1004

DOCTRINE  J. TEYSSÉDRE  DROIT EUROPÉEN

donnée - conservation - cour de justice - point - état - accès aux données - interprétation - autorité - juges nationaux - atteinte - accès aux données de connexion - charte - stratégie - juridiction - sécurité - approche - conseil d'État - échanges préjudiciels - données de connexion - prérogative - caractère - autonomie -...

Le non-renouvellement de l'approbation des produits phytopharmaceutiques – une « simple » question de précaution (Tribunal de l'Union européenne, 4 octobre 2023, *Ascenza Agro et Industrias Afrasa c/ Commission*, aff. T-77/20), *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 1007-1018

DOCTRINE  I. AMARITEI  DROIT EUROPÉEN

commission - substance - exigence - principe de précaution - approbation - non-renouvellement environnement - institution - adoption - raisonnement - incertitude - requérant - risque - société - analys - utilisation - santé - produit - critère - substance active - application du principe de précaution - allégatio - application du...

22/05/2024

Interprétation téléologique et protection effective. L'interprétation de la finalité d'une disposition et la protection effective des réfugiés de Palestine afin de leur garantir l'assistance médicale (Cour de justice, quatrième chambre, 5 octobre 2023, Arrêt dans l'affaire préjudicielle OFPRA, aff. C-294/22, ECLI:EU:C:2023:733 (Politique commune en matière d'asile et de protection subsidiaire – Application ipso facto de la directive 2011/95/UE)), *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 1019-1027

DOCTRINE  A. CAIOLA  DROIT EUROPÉEN

assistance - interprétation - cour de justice - directive - organisme - risque - charte - charte des droit fondamentaux - charte des droits - réfugié - cessation - impossibilité - phrase - statut de réfugié interprétation téléologique - personne concernée - risque réel - zone d opération - objectif - protectio effective - état...

22/05/2024

Accord ADPIC et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : une application harmonieuse (CJUE, 19 octobre 2023, G. ST. T., aff. C-655/21, ECLI:EU:C:2023:791), *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 1029-1035

DOCTRINE  F. PICOD  DROITS INTELLECTUELS – DROIT EUROPÉEN

infraction - charte - cour de justice - sanction - peine - États membres - code pénal - charte des droit fondamentaux - infraction pénale - question - charte des droits - charter - exigence - oeuvre - principe d proportionnalité - principe de légalité des délits - principe de légalité - point - penalty - interprétation mise en...

22/05/2024

[À la recherche des spécificités perdues du droit vitivinicole \(CJUE, 23 novembre 2023, Weingut A c/ Land Rheinland-Pfalz, aff. C-354/22, ECLI:EU:C:2023:916\), *Rev. Aff. Eur.*, 2023/4, p. 1037-1044](#)

DOCTRINE  TH. GEORGOPOULOS  DROITS INTELLECTUELS - DROIT EUROPÉEN

exploitation - exploitation viticole - règlement délégué - définition - indication - location - mention entreprise - utilisation - exploitation viticole éponyme - installation - état - spécificité - direction - analyse critère - vinification - domaine - cour de justice - production - direction effective - viticulteur commission...

22/05/2024